

PUBLIC

Cette après-midi d'échanges s'adresse aux :

Médiateurs

Magistrats

Avocats

Notaires

Psychologues,

Thérapeutes

Enseignants

Chercheurs

Et tout public concerné par les enjeux de l'accompagnement des familles.

L'événement vise à créer un espace de dialogue interdisciplinaire, de partage d'expériences favorisant une réflexion collective autour de deux thématiques centrales, en lien avec les réalités actuelles des familles confrontées à une séparation ou à une crise :

« Rompre sans briser »

Et s'il s'agissait de réfléchir à cette forme de rituel de passage que peut représenter la médiation familiale : un espace de réflexion sur le sens qu'un couple souhaite donner à son histoire, un lieu où penser les transformations nécessaires du lien, créer de nouveaux repères et clarifier le devenir de la parentalité après la conjugalité.

« L'enfant pris au sérieux »

Et s'il s'agissait de mettre en lumière des pratiques qui, dans les séparations ou les conflits familiaux, soutiennent davantage les besoins fondamentaux de l'enfant ; de réfléchir ensemble à ce temps et ce lieu où sa parole trouve un véritable écho, où il est reconnu dans ce qu'il donne à ses proches ; d'échanger quant aux conditions favorisant que la continuité des liens familiaux soit préservée.



ACCÈS ET PARKING

Musée de la Boverie Liège

www.laboverie.com • info@laboverie.com

La Boverie est l'un des lieux les plus incontournables de la vie culturelle liégeoise. Le musée est niché au sein du Parc de la Boverie, écrin vert de la Ville de Liège entre la Meuse et la Dérivation.

Parking Palais des Congrès et Hotel Van der Valk

Accès à 400 m du musée.

Parking Médiacité

Multiplés accès à 600 m du musée.

Parking Liège-Guillemins P2

via la passerelle cyclo-pédestre « la Belle Liégeoise » surplombant la Meuse.

La Gare TGV Liège-Guillemins

est située à 700m à pied de la Boverie, par un parcours aménagé, doté d'une nouvelle passerelle cyclo-pédestre surplombant la Meuse

La ligne de tram T1

s'arrête au pied de la passerelle Boverie.



Parenthèse Médiation
STÉPHANIE VRANCKEN () MÉDIATRICE FAMILIALE

Stéphanie Vrancken, ancienne avocate du Barreau de Liège et médiatrice agréée en matière familiale, *a l'immense plaisir de vous inviter à célébrer*

Les 10 ans de Parenthèse Médiation

Depuis dix ans, Parenthèse Médiation œuvre avec conviction pour ouvrir un espace de dialogue où chaque personne peut trouver son propre chemin face à la séparation ou aux situations conflictuelles et s'attache à promouvoir *la pluridisciplinarité et la complémentarité*.

Convaincue qu'un regard systémique, nourri par le travail en réseau est une véritable richesse, Stéphanie Vrancken recevra, **le 16 janvier 2026**, des orateurs venus d'horizons divers - barreau, magistrature, thérapie familiale et médiation - autour de deux thèmes centraux de la pratique auprès des familles.

Cette après-midi d'échanges sera un moment privilégié permettant d'enrichir notre réflexion commune, créer les ponts nécessaires entre les différentes disciplines en vue de coconstruire ensemble *des interventions profondément humaines*.

Ce sera une joie et un honneur de célébrer avec vous cet événement se terminant, pour ceux qui le souhaitent, par *un moment convivial et culturel à travers l'exposition du photographe Robert Doisneau*.



DATE ET LIEU

Le vendredi 16 janvier 2026 de 13h à 17h30

Les activités débuteront à 13 h 30 très précises
Auditoire 10 - **Musée Boverie Liège**

CONTACT

Stéphanie Vrancken - Parenthèse Médiation

Tél. 0495 341 219

Email svrancken@parenthese-mediation.be

FORMATION PERMANENTE

Cette après-midi de colloque fait l'objet d'une demande d'agrément au titre de formation permanente auprès de la Commission fédérale de Médiation.

DROITS D'INSCRIPTION

Colloque seul entre 13h et 17h30 :

*Si versés avant le 16 novembre 2025 : 40 €
après le 16 novembre 2025 : 60 €*

**Colloque + entrée à l'exposition
de Robert Doisneau après 17h30 :**

*Si versés avant le 16 novembre 2025 : 54,50 €
après le 16 novembre 2025 : 74,50 €*

PROGRAMME

13h00 Accueil

13h30 Début des activités et mot de bienvenue

14h00 **Stéphanie Vrancken** reçoit
dans le cadre d'un premier panel sur le thème :

« Rompre sans briser »

*Séparation, réflexion sur les métamorphoses du lien
et le devenir de la parentalité après la conjugalité.*

Vanessa Filippone

Magistrate du Tribunal de la Famille
du Tribunal de Première Instance de Liège.

Marc Melen

Docteur en psychologie, psychanalyste jungien,
thérapeute de familles, couples et individuel.

Françoise Wilmotte

Avocate et Médiatrice familiale agréée.

15h00 Échanges avec le Public

15h15 Pause

15h35 **Stéphanie Vrancken** reçoit
dans le cadre d'un second panel sur le thème :

« L'enfant pris au sérieux »

*Parentification, loyauté et continuité du lien
dans les séparations conflictuelles.*

Dominique Aarts

Avocate et Médiatrice familiale agréée.

Stéphanie Haxhe

Docteur en psychologie clinique, Thérapeute de famille,
formatrice au sein de l'Ardoise Pivotante,
institut de thérapie familiale contextuelle.

Bee Marique

Avocate et Médiatrice familiale agréée.

16h35 Échanges avec le Public

17h00 Conclusion

**Stéphanie Vrancken accompagnée
d'Isabelle De Bauw,**

Avocate et Médiatrice familiale agréée.

17h30 Echanges autour d'un verre
et/ou dans le cadre de la visite de l'exposition
du **Photographe Robert Doisneau.**

INSCRIPTION

Inscription obligatoire à l'adresse :

svrancken@parenthese-mediation.be

En indiquant :

- Nom, prénom, téléphone et profession
- Présence au colloque **ou** au colloque et exposition

Date limite d'inscription :

Le 31/12/2025, sous réserve de places disponibles.

PAIEMENT

Versement sur le compte **BE 74-0689-0444-5407**

Communication : nom du participant + 16/01/2026

ANNULATION

Pour la bonne organisation de l'événement, si vous deviez avoir un empêchement, merci d'en informer Stéphanie Vrancken, organisatrice de l'évènement.

Toute annulation doit être communiquée par e-mail
à l'adresse Svranccken@parenthese-mediation.be,
au plus tard pour le 2 janvier 2026. Passé ce délai,
les droits d'inscription seront dus.

Tout participant empêché peut se faire remplacer par la personne de son choix. Vos données sont traitées conformément au RGPD et uniquement dans le cadre de l'organisation de nos événements.

ATTESTATIONS

L'attestation de paiement, délivrée après réception du paiement, sera envoyée par e-mail avec une attestation de présence dans la semaine suivant le colloque.